ART. 13 N° 96 (Rect)

## ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2013

## LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2014-2019 - (N° 1551)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## **AMENDEMENT**

N º 96 (Rect)

présenté par M. Tardy et Mme de La Raudière

ARTICLE 13

•						
Λ	l'alináa	6	substituer	2117	mote	
$\boldsymbol{\Box}$	1 allica	v.	Substituci	aux	mous	

«, y compris»

le mot:

« suivants : ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Afin de mieux encadrer le dispositif, il convient de fixer exhaustivement la liste des données de connexion visées.